



Réparations dans votre logement : qui fait quoi ?



La Grande Conversation :
et si on discutait ?
Page 2



Les locataires NMH
ont la main verte
Page 4



Des nouveaux logements
disponibles à l'achat
Page 8



PROPOSER DES LOGEMENTS AVEC UNE LARGE OFFRE DE SERVICES



Les beaux jours reviennent, avec l'envie pour chacun de bouger, sortir, retrouver le grand air. Quelles possibilités pour les locataires ?

Thomas Quéro : Oui effectivement, et ça fait plaisir à voir, pour les plus jeunes comme pour nos anciens. Pour répondre à ces attentes, qui se sont fortement accentuées depuis les confinements sanitaires, nous contribuons nous aussi à la présence de la nature en ville, avec une quarantaine de jardins accessibles à nos locataires pour y faire pousser fleurs, légumes et fruits. Ou tout simplement pour apprendre à jardiner, accompagné de nos équipes de jardiniers.

Notre métier ne consiste pas uniquement à proposer des logements, nous souhaitons également proposer une large offre de services, dont les jardins font partie. Profitez-en !

Et pour bénéficier du grand air, n'oublions pas que nous avons la chance d'habiter dans la métropole nantaise, qui offre de nombreux espaces verts, squares, parcs, rivières et fleuve. Et même un « Jardin extraordinaire » avec une cascade géante !

Retrouvez toutes les informations sur nos jardins partagés en pages 4 et 5 de ce journal.

Le « qui fait quoi ? » pour l'entretien des logements est souvent compliqué à comprendre. Comment s'y retrouver ?

Tout comme nos jardins partagés, le bon entretien des logements est une responsabilité collective. En tant que propriétaire bailleur, NMH doit assurer une large partie des rénovations et interventions techniques, aussi bien dans vos logements que dans les parties communes (halls, escaliers, ascenseurs, etc.).

Nous consacrons pour cela une enveloppe exceptionnelle de 500 millions d'euros pour les années à venir. Nous avons également repensé nos services en ligne, notamment pour les réclamations techniques et les prises de rendez-vous avec les entreprises qui interviennent chez vous, pour simplifier vos démarches.

Mais une partie de l'entretien des logements est aussi de la responsabilité des locataires.

Pour mieux comprendre le « qui fait quoi ? », nos équipes de proximité sont présentes au quotidien pour répondre à vos interrogations et nous avons consacré le dossier de votre journal à ce sujet.

Bonne lecture.

Thomas QUÉRO, Président de Nantes Métropole Habitat, Adjoint au Maire de Nantes et conseiller métropolitain.

« Entretien des logements, jardins partagés : c'est ensemble, au quotidien, que nous devons préserver et améliorer le cadre de vie de chacun. »



120 LOGEMENTS NEUFS LIVRÉS EN 6 MOIS

Depuis le début de l'année 2022, Nantes Métropole Habitat a livré près de 120 logements neufs sur la métropole nantaise, en centre-ville de Nantes mais aussi sur les communes de Vertou ou des Sorinières.

Ces programmes immobiliers représentent un investissement de plus de 23 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2022 et viennent s'ajouter à l'offre importante de logements sociaux neufs développée par NMH sur le territoire nantais. Près de 400 livraisons d'appartements sont prévues d'ici fin 2023.



Architecte : TETRARC

L'APOSTROPHE

20 logements locatifs sociaux situés au-dessus de la future médiathèque municipale.

Centre-ville des Sorinières
Agence de proximité NMH : Goudy



Architecte : Agence Cosa

BOURDERIES - LES PERRIÈRES

43 logements locatifs sociaux et 25 logements abordables (PSLA : Prêt social location-accession).

Quartier Bellevue à Nantes
Agence de proximité NMH : Jamet



Architecte : Céline Clément

RÉSIDENCE-ACCUEIL LA FONTENELLE

13 studios loués à l'association l'Etape, à destination d'adultes connaissant de troubles psychiques.

Quartier Beautour à Vertou
Agence de proximité NMH : Goudy



Architecte : Toucouleur Archi

COURS LAMARTINE

26 logements locatifs sociaux dont 8 intermédiaires, commercialisés à tarifs abordables (prêt social, etc.).

Quartier Zola à Nantes
Agence de proximité NMH : Watteau



UN NOUVEL OUTIL POUR SAISIR ET SUIVRE VOS RÉCLAMATIONS !

Largement plébiscité dans le cadre des échanges « Un Monde de Services », NMH a fait évoluer son site web et simplifié la saisie et le suivi en ligne de vos demandes.

Accessible 7j/7 depuis votre espace locataire

Simple d'utilisation et intuitif, cet outil permet de décrire en quelques clics votre demande à l'aide d'icônes, d'ajouter des photos et de suivre chaque étape de votre réclamation.

Selon les situations et la nature des demandes, des rendez-vous vous sont proposés en ligne, avec possibilité d'être notifié par SMS ou e-mail.

L'outil vous permet enfin de donner votre avis après résolution de votre réclamation.

Rendez-vous sur nmh.fr dans votre espace locataire pour découvrir ce nouvel outil.

ET SI ON DISCUTAIT ? NMH ORGANISE SA GRANDE CONVERSATION !

Le **23 septembre** dans la matinée, les collaborateurs de Nantes Métropole Habitat viendront par binômes à la rencontre des locataires. Une occasion de discuter et d'échanger sur les sujets du quotidien. Ces rencontres conviviales, de 30 à 45 minutes, seront organisées en amont sur rendez-vous et avec votre accord.

Les habitants sélectionnés pour participer seront tirés au sort. À partir du mois de septembre, **vous serez donc nombreux à être contactés par téléphone pour participer à cet événement.**

Appelée « la Grande Conversation », ce concept est né chez le bailleur anglais SBHG et a déjà été expérimenté à plusieurs reprises par Est Métropole Habitat, organisme HLM rattaché à la métropole lyonnaise, ainsi que par d'autres bailleurs sociaux, avec des retours positifs des locataires et des salariés !

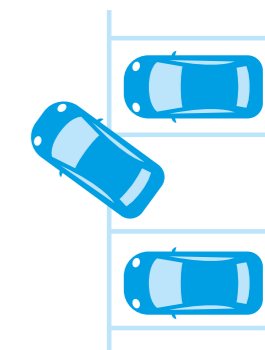
TROUVER UNE PLACE DE STATIONNEMENT ADAPTÉE À VOS BESOINS

Les parkings situés en pied d'immeuble des logements NMH du Clos Toreau, de Pirmil et de Malakoff connaissent une forte pression au stationnement en raison de leur situation géographique (proche autoroute, axes de transport en commun, gare SNCF).

En tant que locataires NMH, vous êtes prioritaires pour vous garer en bas de chez vous. Plusieurs solutions existent :

- > un stationnement payant avec place numérotée à tarif préférentiel (8€ par mois) sur une place en enclos.
- > un stationnement gratuit sur les places avec marquage au sol « résidents ». Vous devez retirer un macaron dans votre agence de proximité sur présentation de la carte grise et de l'assurance du véhicule (2 macarons par foyer).
- > Nantes Métropole Habitat propose aussi la location de garage ou de box individuel.

Retrouvez toutes les offres sur notre site internet ou contactez-nous par téléphone au 02 40 67 07 10.





nmh
UN MONDE
DE SERVICES

NMH CULTIVE LE LIEN AVEC LES JARDINS PARTAGÉS !

En consacrant une partie de ses 64 hectares d'espaces verts à la création de jardins partagés, NMH répond à la demande croissante des habitants de disposer d'un bout de verdure en bas de leur logement.

À QUOI RESSEMBLE UN JARDIN NMH ?

L'aménagement des jardins est systématiquement effectué en concertation avec les habitants. Ensemble, les habitants-jardiniers définissent le périmètre du jardin, le mobilier et les plantations. Chaque jardin dispose d'une clôture, d'une cabane, de plusieurs cuves pour récupérer l'eau, d'un panneau d'informations avec les dates des ateliers, d'un composteur et parfois d'une table de rempotage. Les jardins sont accessibles à tous, tout comme le composteur pour y déposer vos épluchures !



DANS JARDIN PARTAGÉ, IL Y A LE MOT « PARTAGÉ » ?

Les jardins partagés sont des lieux à construire et à faire-vivre collectivement entre voisins. Que vous soyez débutant ou jardinier aguerri, l'idée est de cultiver ensemble fleurs, fruits, légumes et plantes aromatiques en adoptant des pratiques respectueuses de l'environnement. La charte affichée dans chaque jardin permet de fixer les grands principes d'utilisation.

Au départ, le groupe est accompagné par un jardinier-animateur de Nantes Métropole Habitat ou par une association d'agriculture urbaine (ECOS/Bio-T-Full) pour apprendre les bases du jardinage.

Bienvenue dans votre jardin

Ce jardin partagé est un lieu à construire et à faire-vivre collectivement entre voisins.
Que vous soyez débutant ou jardinier aguerri, vous pouvez cultiver ensemble fleurs, fruits, légumes et plantes aromatiques.
Accompagné par un jardinier-animateur vous jardinez en adoptant des pratiques respectueuses de l'environnement.
Pour que chaque habitant-jardinier trouve sa place il est nécessaire d'écrire quelques règles d'utilisation !

NMH peut vous accompagner : fourniture de végétaux (plantes, copeaux, pailles, plants...), conseils techniques et animations diverses.	Les fruits et légumes du jardin sont destinés à votre propre consommation (pas de commerce).	Le jardin doit être entretenu en autonomie par les habitant-jardinier : arrosage, désherbage manuel...
Le jardin doit être nettoyé des déchets de tout type : papiers, canettes, encombrants et déchets verts issus de la parcelle.	Les produits chimiques ne sont pas autorisés au jardin : pesticides, fongicides, engrais...	Les plantes interdites par la législation (psychotropes) ne sont pas autorisées au jardin.
L'utilisation d'outils motorisés est à la charge du jardinier animateur.	La ressource en eau doit être respectée en luttant contre le gaspillage, en favorisant le paillage et la récupération des eaux de pluie.	L'activité de jardinage doit favoriser la biodiversité pour maintenir et protéger la faune et la flore.

Envie de devenir habitant-jardinier ?
jardins.partages@nmh.fr
02 51 86 37 70

En cas de dégradations et litiges, Nantes Métropole Habitat est garant du respect des règles communes d'utilisation.

QU'EN PENSENT LES HABITANTS-JARDINIERS ?

TÉMOIGNAGES D'HABITANTES-JARDINIÈRES, JARDIN CRUCY, PASSAGE DU CAROUSSEL

Avez-vous déjà consommé vos plantations ?

"J'ai déjà récolté des fraises et tomates l'année dernière, j'ai également planté des framboisiers."

Qu'aimez-vous dans le jardinage ?

"J'adore aller aux petits jardins, c'est un moment de plaisir où je prends soin de mes plantes et arrose celles qui en ont besoin. J'aime voir à quelle vitesse tout change, se transforme, évolue... Je bichonne particulièrement mes framboisiers et mes fraisiers."

Laura

"J'ai un petit jardin partagé pour la 3^e année. Nous sommes une douzaine de jardinières. C'est un lieu collectif qui crée du lien entre nous ; prendre l'air, jardiner ensemble, récolter des légumes sont des moments de joie."

Marie-Pierre



ATELIERS PLANTATIONS

En avril/mai, c'est la belle saison, les ateliers plantations s'enchaînent au jardin !

Au programme en avril : framboises, fraises, laitues, céleris, mûres ainsi que des plantes aromatiques. Les habitants-jardiniers travaillent la terre en imaginant les recettes qu'ils prépareront avec les récoltes.

En mai : tomates, poivrons et concombres sont au planning.



Atelier plantations au jardin de Planiol aux Dervallières

REJOIGNEZ L'AVENTURE JARDIN

Avec 40 jardins partagés en pied d'immeuble sur l'ensemble du patrimoine et plus de 350 habitants-jardiniers, il existe forcément un jardin près de chez vous !

Pour rejoindre un groupe et prendre part aux activités du jardin, envoyez un mail à jardin.partages@nmh.fr ou appelez le 02.51.86.37.70

L'ASTUCE JARDINAGE POUR LES BALCONS



En juin, vous allez pouvoir planter une vingtaine de plantes aromatiques. Parmi elles, le basilic a besoin de soleil et chaleur, à l'abri des coups de froid et du vent pour donner le meilleur de lui-même.

L'idéal pour lui est d'avoir la tête au chaud et les racines au frais.

LA SERRE SYMBIOSE A BIEN POUSSÉ !

NMH inaugurera bientôt sa serre-pépinière sur le toit d'un de ses immeubles rénovés à Nantes Nord. Un pépiniériste y exercera des activités maraîchères et pédagogiques. La chaleur générée par la serre sera utilisée pour préchauffer l'eau des logements. Les plants produits pourront être repiqués dans nos jardins partagés.



CHIFFRES CLÉS

10

nouveaux jardins partagés ont poussé entre 2021 et 2022

40

jardins NMH partagés au total sur notre patrimoine

350

locataires jardinent

200 m²

superficie moyenne des jardins

250 000 €

investis par NMH dans la création et la redynamisation des jardins sur 2021-2022

88 000 €

obtenus dans le cadre du Plan de Relance de l'État





ENTRETIEN ET RÉPARATIONS DANS VOTRE LOGEMENT : QUI FAIT QUOI ?

La question « qui répare quoi dans le logement ? » est une question régulièrement posée par téléphone ou en agence. La réponse n'est pas toujours simple car les interventions dans le logement concernent différents acteurs. L'entretien du logement est pourtant fondamental car cela vous assure un cadre de vie agréable !

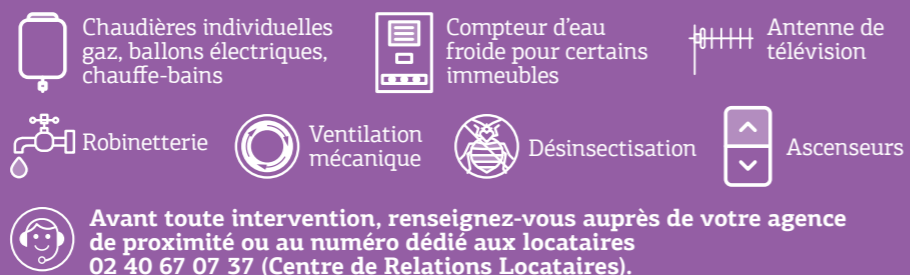
CE QUE LE LOCATAIRE PREND EN CHARGE

Les réparations locatives sont l'ensemble des **petites réparations d'entretien courant** à effectuer par le locataire dans son logement, par exemple : repeindre un mur, reboucher un trou, changer les joints de sa salle de bain, réparer une porte de placard ou encore nettoyer les bouches d'aération.

CE QUE NMH PREND EN CHARGE

NMH prend en charge les rénovations et certaines réparations qui peuvent être soumises à des contrats d'entretien ou de maintenance passés avec des entreprises, par exemple : l'entretien des radiateurs, des thermostats d'ambiance, l'entretien et la réparation de la chaudière.

Nantes Métropole Habitat a passé des contrats avec des entreprises sélectionnées pour l'entretien de votre logement :



CHIFFRES CLÉS

Plus de 80 millions d'euros investis dans la rénovation en 2022
150 millions d'euros consacrés à la rénovation énergétique de nos résidences entre 2022 et 2026
1 000 appartements rénovés par an en moyenne

CONNAISSEZ-VOUS LE BONUS FIDÉLITÉ TRAVAUX ?



Dans votre logement depuis + de 10 ans ? NMH vous donne un **coup de pouce** et vous accompagne pour réaliser des travaux d'embellissement dans votre logement : tapisseries, peintures, changement d'un meuble sous l'évier, installation de mitigeurs.

Par exemple, si vous habitez dans votre logement depuis plus de 10 ans, NMH prend en charge 80 % du montant de vos travaux.

Faites une demande en remplissant le formulaire en agence ou sur le site nmh.fr



BON À SAVOIR

Votre réclamation en ligne !
 Depuis votre ordinateur ou votre mobile sur nmh.fr, indiquez votre problème en quelques clics avec des icônes simples. Suivez son avancement en ligne et par SMS !



« QUI FAIT QUOI ? » EN IMAGES !

Ces deux schémas représentant la pièce à vivre et la salle de bain vous permettront d'y voir plus clair !

VOUS

L'entretien et les réparations sont à votre charge.

NMH

Contactez votre agence, qui vous indiquera, selon la nature des dégradations, les démarches à effectuer.

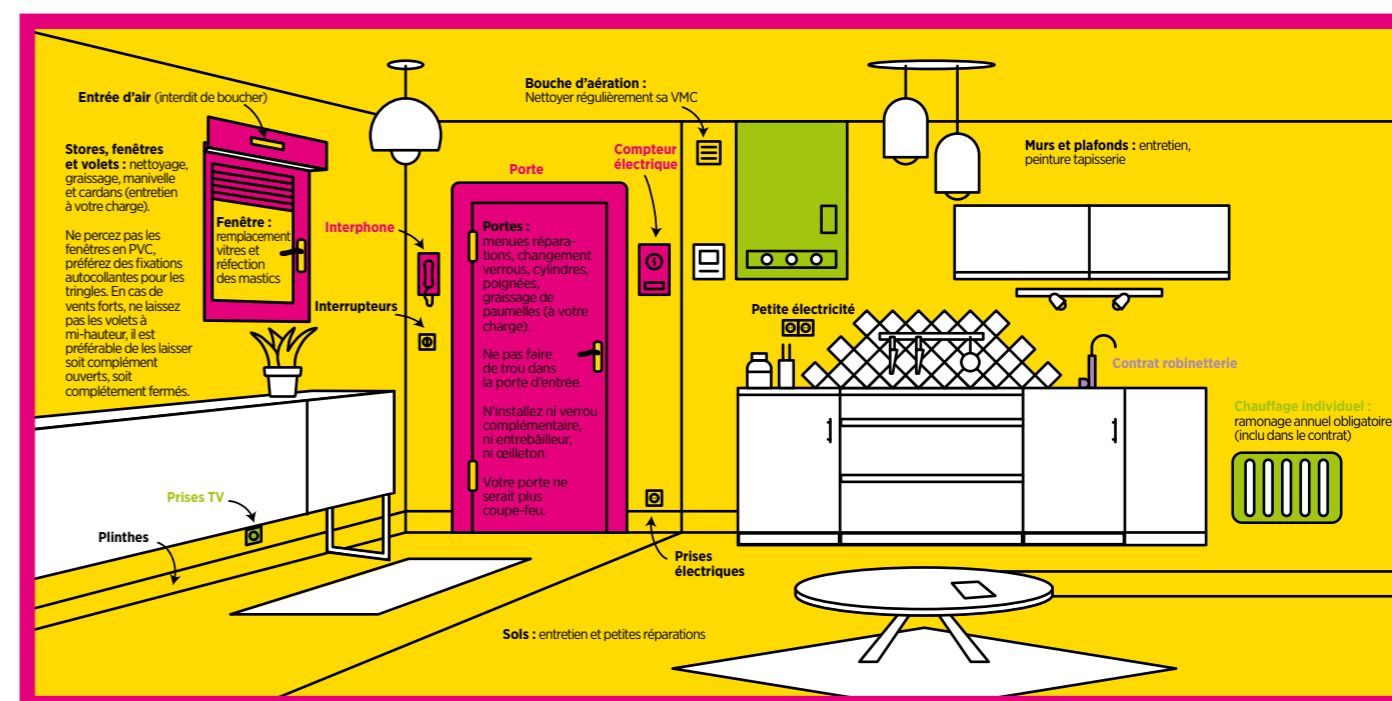
CONTRAT D'ENTRETIEN

Récupérable en partie sur les charges locatives. Contactez l'entreprise.

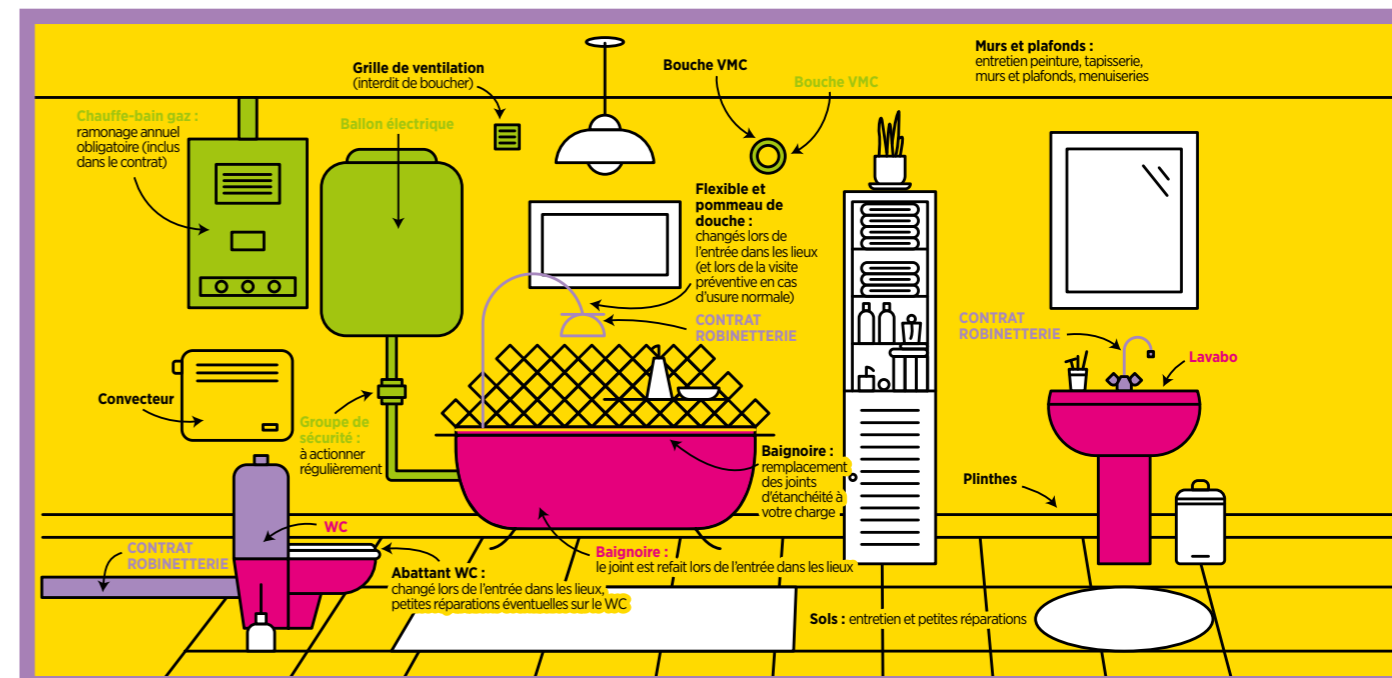
CONTRAT ROBINETTERIE

Contactez l'entreprise (sans contrat, les prestations sont à la charge du locataire). Récupérable sur les charges.

VOTRE PIÈCE DE VIE



VOTRE SALLE DE BAIN



VOUS SOUHAITEZ ACCÉDER À LA PROPRIÉTÉ ?



Nantes Métropole Habitat vous propose diverses solutions et vous accompagne dans vos projets, au meilleur de vos intérêts. Actuellement, des logements sont disponibles à la vente dans 22 résidences réparties sur le territoire nantais. Zoom sur deux résidences NMH proposant des logements à vendre, depuis mai 2022.

RÉSIDENCE BOIS DE HERCÉ

Située à l'Ouest de Nantes, dans le quartier Chantenay, la résidence Bois de Hercé se compose de 16 appartements, allant du T1bis au T4.

Construite en 1952, la résidence a fait l'objet d'une rénovation en 2021 comprenant le ravalement des façades, le remplacement des portes palières, la peinture des parties communes, la pose d'une VMC par logement, etc.

Les logements ont gardé leur **parquet d'origine** et disposent tous d'une **cave** en sous-sol. Le chauffage est individuel au gaz.

À dimension humaine, cette résidence est sécurisée avec interphone et située à proximité des commerces et transports (en bordure de la ligne 1 du tramway).

- > Agence de proximité Jamet
- > Prix à partir de 66 500 € (2 300 €/m²)



RÉSIDENCE LES PLANTES

Dans le quartier du Breil, face au ministère des Affaires étrangères, la résidence Les Plantes se compose de 60 appartements, allant du T2 au T4, répartis sur 4 niveaux (sans ascenseur).

Construite en 1962, la résidence a fait l'objet d'une rénovation notamment énergétique en 2011 afin d'améliorer son niveau de **performance thermique** et d'être **plus économe en énergie**. Depuis 2020, elle est raccordée au réseau de chauffage urbain.

Les logements disposent tous d'une **double exposition**, d'une **cave** en sous-sol et pour certains, d'un balcon.

Proche des commerces de proximité et de la ligne 3 du tramway, la résidence est sécurisée avec interphone.

- > Agence de proximité Feyder
- > Prix à partir de 82 500 € (2 000 €/m²)



Nos offres de logements sont soumises à conditions : achat pour résidence principale uniquement et **sous conditions de plafonds de ressources**. Pour plus d'informations, contactez-nous au 06 38 19 42 94 ou par courriel à accession@nmh.fr et rendez-vous sur nmh.fr pour consulter nos offres actuelles !



INDECOSA CGT 44

L'ensemble des militants, militantes et moi-même souhaitons la bienvenue à tous ceux qui viennent d'arriver au sein de Nantes Métropole Habitat. Vous avez certainement remarqué comme nous que le paysage urbain change dans certains quartiers de la métropole nantaise. Si nous sommes favorables à des projets de constructions neuves, nous réclamons une maîtrise des prix des loyers et des charges sans oublier, les réhabilitations qui sont en cours ou qui seront programmées dans le temps. Nous sommes très vigilants sur les augmentations de loyers qui sont proposées, mais nous remarquons aussi que certaines réhabilitations sont prises en charge par le bailleur lui-même. Nous vous rappelons qu'il vous faudra voter pour renouveler vos représentants lors de la prochaine consultation qui est prévue entre le 15 novembre et le 15 décembre 2022, le vote des locataires est aussi important que les élections présidentielle et législatives. Les militantes, militants et moi-même restons à votre écoute et vous souhaitons un bel été.

Maison des syndicats

1, place de la Gare de L'État - 44276 Nantes Cedex 2
Tél. 02 28 08 29 88 - indecosacgt44@gmail.com
Lucien BERTIN, votre élu INDECOSA CGT au CA de NMH
Tél. 06 74 36 61 00 - lb.indecosacgt44@outlook.fr



CGL 44

La CGL est présente dans de nombreuses commissions pour défendre vos droits et vous représenter le mieux possible.

Nous sommes à vos côtés pour vous informer, vous orienter, vous accompagner dans vos démarches et résoudre vos problématiques de logement.

Médiation, assistance et soutien sont nos priorités pour agir dans vos intérêts.

CGL 44

Confédération Générale du Logement
6, place de la Manufacture - 44000 Nantes
Yannick GOURET, votre élu CGL au CA de NMH
Tél. 02 40 74 16 85 - udcgl44.lamanu@outlook.fr



CLCV-NANTES

CONSOMMATION, LOGEMENT,
CADRE DE VIE

CLCV Nantes

18 bis, Charles Perron - 44100 Nantes
Tél. 02 40 43 42 84 - nantes@clcv.org



LA CSF

La pandémie, qui semble se terminer, nous a bousculé ! Les événements d'aujourd'hui avec les dernières élections, et celles à venir, les préoccupations du quotidien, ne sont pas pour supprimer toutes les inquiétudes !

Cependant, le vivre-ensemble est bien le désir et souhait de chacun, dans tous les quartiers ! Et ceci est bien la responsabilité de tous ! Pour nous aider, par exemple :

- les printemps des voisins qui s'annoncent et se préparent, les jardins partagés qui se multiplient...
- les belles réalisations de réhabilitation, les constructions neuves, les services assurés, à tous niveaux, par les équipes de NMH...
- les entraides et solidarités vécues au quotidien, sans faire de bruit, mais de façon efficace, entre voisins...
- les présences et temps d'écoute des militants CSF...

Certes, bien des questions demeurent, trop de lenteurs dans les réponses, mais unissons nos efforts et notre temps, dans la confiance et le dialogue pour un meilleur demain ! Venez rejoindre la CSF et soutenir les acteurs sur le terrain !

CSF

8, rue Arsène-Leloup - 41100 Nantes
Tél. 02 40 47 56 33 - udcsf44@la-csf.org
Fari SALIMY, votre élue CSF au CA de NMH
Tél. 06 88 84 15 41



LA QUESTION DES LOCATAIRES

EST-CE QUE JE PEUX SOUS-LOUER MON LOGEMENT SUR UNE PLATEFORME EN LIGNE COMME AIRBNB ?

La sous-location de logements sociaux, sur les plateformes en ligne, est strictement interdite. Une interdiction qui, si elle n'est pas respectée, peut entraîner la résiliation du bail et expose à une amende de 9 000 €.

Les logements sociaux sont destinés à loger les habitants de la métropole au quotidien et non les touristes. De plus, il est abusif de transformer une aide de la collectivité, à savoir la mise à disposition d'un appartement à un prix abordable, pour en faire une source de revenu supplémentaire.

VOTRE AVIS EST IMPORTANT

Entre la mi-juin et la mi-septembre 2022, NMH réalise son **enquête de satisfaction par téléphone**. Des locataires seront contactés de façon aléatoire par l'institut REGLE DE TROIS qui a été mandaté pour mener l'étude. Vous pouvez vous exprimer librement, les réponses seront traitées de façon anonyme. Nous comptons sur votre participation pour nous aider à construire une offre de logements et de services adaptée à vos besoins.



CARTE BLANCHE : LOISIRS ET SPORT À TARIFS RÉDUITS !

Spectacles, cinémas, piscines, patinoire, musées, médiathèques, mais aussi théâtres, matchs de haut niveau ... **Carte Blanche permet de donner accès à plus de 60 lieux à des tarifs préférentiels.** Valable 1 an, elle est destinée aux Nantaises et aux Nantais ayant de faibles ressources.

Pour vous la procurer, vous pouvez vous rendre en mairie centrale ou mairies annexes avec les justificatifs suivants : justificatif d'identité et de domicile, attestation CAF ou avis d'imposition et photo d'identité.

Carte Blanche, c'est aussi une aide financière pour vous inscrire à une pratique sportive ou culturelle. L'aide maximum est de 150€, avec un minimum de reste à payer de 25€. L'adhésion doit être faite auprès d'une association loi 1901. Cette aide peut être sollicitée à partir **du 1^{er} juin et jusqu'au 31 mars de l'année suivante.**

Vous pouvez demander cette aide :

- > par mail à carteblanche@mairie-nantes.fr
- > en prenant rendez-vous au CCAS de Nantes au **02 40 99 27 01**
- > en vous rendant sans rendez-vous auprès d'un des **guichets du CCAS** situés dans les mairies de quartier de Bellevue ou de l'Île de Nantes



UNE PROJECTION AU PORT BOYER

Dans le cadre du Festival Aux Heures d'Été, une projection du film « **Antoinette dans les Cévennes** » est organisée le **mercredi 6 juillet à 20h, rue du Port Boyer.**

Les transats, les poufs ont été fabriqués par la brigade couture du centre socioculturel de Port Boyer et seront installés lors de la séance de cinéma en plein air au sein du quartier.

Bon film !

Pour en savoir plus :
Association culturelle de l'été /
Festival aux Heures d'Été :
du **5 juillet au 12 août 2022**
Gratuit :
www.auxheuresete.com/festival/actions-culturelles/

AUX HEURES D'ÉTÉ

FESTIVAL DES CULTURES D'ICI ET D'AILLEURS
5 JUILLET | 12 AOÛT 2022
NANTES | GRATUIT



STOP AUX AGRESSIONS DE NOS AGENTS



AGRESSIONS ENVERS LES ÉQUIPES DE NMH

Nantes Métropole Habitat constate une multiplication des agressions verbales et/ou physiques à l'encontre de ses collaborateurs. Ces comportements sont inadmissibles et doivent être unanimement condamnés.

NMH s'inscrit dans une démarche de proximité, au plus près des locataires afin de répondre au mieux aux attentes. Pour autant, les collaborateurs de l'office ne sauraient être exposés à toute forme de violence, verbale ou physique.

Ces actes peuvent être sanctionnés pénalement et civilement (peine d'amende et/ou peine de prison) et suivis, le cas échéant, d'une demande de résiliation de bail.



VOUS SOUHAITEZ ÊTRE UTILE
AU QUOTIDIEN ?
VOUS SOUHAITEZ REMPLIR UNE MISSION
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ?

NANTES MÉTROPOLE HABITAT RECRUTE !



Une vingtaine de postes à pourvoir : gestionnaire patrimoine immobilier, assistant.e en agence, agent.e d'entretien immeubles...

Pour postuler : rendez-vous sur
nmh.fr > Espace Recrutement

